

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2021

Secrétaire de séance : Nadine GROBOZ

Présents : Jean-Pierre ARRAGON, Sandrine BRONNER, Arnaud CURNILLON, Julie DELOT, Karine FLECHON, Bernard GALLION, Nadine GROBOZ, David GUICHON, Joëlle PENIN, Aline PIOTELAT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Fabrice CHIVAL à Bernard GALLION
Patrick DEMERS à Karine FLECHON
Gérard GROBOZ à Nadine GROBOZ
Jean-Paul NEVEU à Jean Pierre ARRAGON,

Absents excusés /

Claude BREVET

- ✓ Le compte rendu du dernier CM du 03 Septembre 2021 est approuvé.
- ✓ M. Le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour pour les parcelles de bois ONF.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

✓ **Délibérations :**

1 – Convention plateaux surélevés au Verger d'Alix :

M le Maire demande l'accord au conseil municipal pour signer la convention entre le département et la mairie pour les plateaux surélevés à côté du lotissement du Verger d'Alix. Convention qui date de 2017.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

2 – Budget annexe panneaux photovoltaïques au local de la Raza :

La commune a installé des panneaux photovoltaïques sur le toit du local communal de la Raza. La production d'électricité provenant de ces panneaux est intégralement revendue à EDF ce qui constitue une activité de service public et implique la constitution d'un budget annexe.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la constitution d'un budget annexe pour cette activité.

3 – Révision du tarif de la location de l'appartement au-dessus de la mairie :

Suite au départ du locataire, M le Maire propose de revoir le loyer de cet appartement qui sera reloué à partir du 1^{er} novembre 2021.

Le Conseil Municipal propose un prix de location de 700€ frais de chauffage compris.

4 – Révision du taux de la taxe d'aménagement :

La taxe d'aménagement est due pour tout permis de construire (PC) et déclaration préalable (DP) déposés en mairie pour les constructions nouvelles, les extensions et l'amélioration de l'habitat. Elle se compose d'une part communale dont le taux doit être défini en conseil municipal (actuellement 5%) et d'une part départementale.

Le Conseil Municipal adopte le maintien du taux de 5% à l'unanimité moins une abstention.

5 – Mise à jour du tableau des emplois des agents communaux :

Le tableau des emplois communaux est actualisé pour les nouvelles embauches et les modifications de postes :

	<u>Emplois</u>	<u>Temps Hebdomadaire</u>	<u>Grades</u>
<u>Camping :</u> Dorothee SOLER Fabien MEMAIN	Gestionnaire du camping Gestionnaire du camping	Temps annualisé 17.5/35 17.5/35	Adjoint technique 2 ^{ème} classe Adjoint technique 2 ^{ème} classe
<u>Ecole/Cantine</u> Barbara GRANGE Céline BRAULT	Cuisinière Service cantine	28/35 12,7/35	Adjoint technique 2 ^{ème} classe Adjoint technique 2 ^{ème} classe
<u>Services techniques</u> Céline BRAULT Lolita Druelle	Entretien locaux mairie, cabinet médical Entretien locaux SDF, bibliothèque, château	4/35 11/35 (contrat jusqu'en 03/22)	Adjoint technique 2 ^{ème} classe Adjoint technique 2 ^{ème} classe

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la mise à jour de ces emplois.

6 – Parcelles de bois ONF :

La commune est propriétaire de bois et l'ONF conseille de couper certaines parcelles. Trois parcelles composées de pins seraient à couper en 2022, (2 à Churles et 1 aux Oeures), et une quatrième aux Oeures en 2025 (chêne pédonculés)

Le Conseil Municipal donne son accord pour la coupe. Ces bois seront vendus façonnés (L'ONF gère tout).

Le Conseil Municipal demande si un reboisement est prévu ? (Le reboisement fait partie d'une gestion à part et elle est prévue systématiquement par l'ONF)

✓ COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DELEGATIONS

- Commission scolaire et périscolaire :

- L'assemblée générale du sou des Ecoles a eu lieu le 17 septembre dernier. Peu de participants. L'équipe continue avec de nouveaux parents.

- Commission communication, info et internet :

- Les courriers ont été envoyés aux associations pour la préparation du prochain bulletin municipal.

- Commission travaux et voirie :

▪ Maison Balland et Petit Prost :

M le Maire a reçu le devis de l'architecte Jacques Gerbe pour le diagnostic patrimonial des maisons Balland et Petit Prost.

▪ Local de la Raza :

Les travaux de pose des panneaux photovoltaïques se terminent.

▪ Etang de la Raza :

Un curage de l'étang doit être envisagé car il s'envase. Le pont en bois sera rénové à cette occasion.

- **Commission Camping :**

- Le recrutement de 2 nouveaux agents Mme Soler et M Memain, chacun à mi-temps a été validé pour une année. Mme Soler a été nommée régisseuse.
- Un chalet a été retiré de la location jusqu'en mars 2022 pour permettre divers aménagements (réfection du plancher, des portes, de la cuisine, changement du mobilier...).
- 3 autres chalets seront rafraîchis afin de les moderniser et de les rendre plus confortables. Les travaux seront effectués par les agents du camping avec l'aide d'un employé communal (2j/semaine pendant 3 mois).
- Fonctionnement : bonne année pour le camping et pour la location des chalets. Le bénéfice réalisé devrait autofinancer une grande partie des travaux envisagés.

- **Gestion des espaces verts des lotissements :**

▪ M. le Maire a reçu une demande de l'association syndicale du lotissement des « côteaux du pré rouge » qui souhaite remettre à la commune de Meillonas la charge de l'entretien des espaces verts moyennant rémunération.

Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande. La commune n'a pas vocation à entretenir des lotissements privés.

- **Valocîme gestionnaire de pylônes**

▪ Actuellement les pylônes qui supportent des antennes pour des opérateurs de téléphonie mobile, situés un, rue des Côtiers et l'autre chemin du Pré Rouge sont gérés le premier par Hivory (SFR) et le second par Orange.

La société Valocîme souhaite reprendre ces marchés avec une offre attractive.

Valocîme propose de verser à la commune, dès la signature du contrat, la somme de 400€ par an. (200€ pour chaque emplacement) jusqu'à l'échéance avec les locataires actuels.

Cette proposition permettrait à la Commune d'augmenter de façon non négligeable les revenus des redevances d'occupation du domaine public communal.

Le conseil municipal demande un délai de réflexion avant de prendre la décision. Celle-ci sera donnée lors du prochain conseil le 5 novembre 2021.

✓ **INFOS DIVERSES :**

- M le Maire présente le bilan d'activité de la Croix Rouge.
- Loomis propose d'installer un distributeur automatique de billet dans la commune.
- M le Maire a reçu deux demandes de subventions, une de la part des Resto du Cœur et une du Téléthon.
L'ensemble du Conseil rejette ces demandes.
- M le Maire a reçu une demande de M Pascal Nallet pour le rachat d'une partie des terrains communaux aux Mavavres, à côté de sa ferme. Le projet est de réaliser un nouveau chemin d'accès sur la trace en face de Bovi Coop et de séparer les deux habitations (la sienne et celle de son fils).
Le conseil municipal donne un accord de principe.

✓ **Prochaines dates :**

- Assemblée Générale de la pêche : le 29 octobre 2021
- Conseil Municipal : le 05 novembre 2021 et le 3 décembre 2021 à 20h30
- Cérémonie des vœux : le 9 janvier 2022